



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

00 Les Évêques de la Conférence Épiscopale Burkina-Niger (CEBN) se sont réunis du 10 au 15 juin 2024 au Centre National Cardinal Paul ZOUNGRANA, à Ouagadougou, pour leur Assemblée Plénière Ordinaire (APO), essentiellement consacrée à l'analyse des Rapports d'activités des Commissions épiscopales de la CEBN.

01 La cérémonie officielle d'ouverture, assez sobre, a été ponctuée de trois interventions :

- Un mot d'accueil et de bienvenue de son Excellence Monseigneur Prosper KONTIEBO, Archevêque Métropolitain de Ouagadougou
- Une allocution de son Excellence Monseigneur Michael Francis CROTTY, Nonce Apostolique au Burkina Faso et au Niger
- Le discours d'ouverture du Vice-Président de la CEBN, son Excellence Monseigneur Gabriel SAYAOGO, Archevêque Métropolitain de Koupéla, en lieu et place du Président de la CEBN, son Excellence Monseigneur Laurent B. DABIRÉ, retardé par des perturbations du vol hélicoptère Dori-Ouagadougou.

02 A l'issue des travaux, l'Assemblée des évêques a communiqué aux différents secrétaires de commissions d'importantes décisions et orientations relatives à la marche des services d'Église de la Conférence. Ainsi :

- Au titre des commissions épiscopales, les évêques engagent tous les Secrétaires généraux des commissions à une participation effective et régulière aux rencontres programmées
- Au titre de la Commission Épiscopale de Théologie, l'Assemblée a édicté des normes sur les publications des ouvrages et des articles. Par ailleurs, l'invitation de tout prédicateur extérieur requiert l'accord préalable de l'Ordinaire du lieu et une note écrite de l'Ordinaire du lieu du prédicateur, attestant de l'orthodoxie ou de l'authenticité de sa doctrine.
- Au titre de l'Éducation Catholique, il apparaît nécessaire de redéfinir l'Éducation Catholique selon un critère d'autonomisation afin d'en assurer la pérennité.

➤ Au titre du dialogue interreligieux, l'Église Catholique qui avait déjà coutume de participer par solidarité aux fêtes organisées par les notables coutumiers, maintient cette pratique qui sera étendue aux manifestations visant à célébrer la culture et/ou la coutume. Par contre, il est contre-indiqué pour tout fidèle du Christ de participer à des rites sacrificiels.

➤ Au titre de la Commission des pèlerinages catholiques : l'organisation des pèlerinages incombe à ladite commission qui le fera avec les promoteurs et agences de voyage. Un agrément est délivré aux promoteurs et agences qui répondent aux critères clairement définis par la Commission conformément à ses Statuts et à son Règlement Intérieur y compris les orientations données par l'Assemblée des Évêques. Une liste des promoteurs et agences agréés sera publiée par cette même Commission en même temps que le programme des pèlerinages, dans les diocèses et paroisses.

Au demeurant, une 4^{ème} Assemblée Plénière Ordinaire a été décidée et qui aura pour objet les questions administratives, les différentes procédures et les méthodes relatives au fonctionnement de la Conférence. Il faut donc que les évêques aient lu et approuvé le texte avant sa publication. En matière de doctrine, cela est une voie obligatoire.

03 Dans le cours des travaux, les évêques ont reçu :

❖ Le Comité de Pilotage du jubilé des 125 ans d'évangélisation du Burkina Faso. Il a fait le point à l'Assemblée sur le niveau des préparatifs du jubilé. Il en ressort que le processus est bien avancé et les différents groupes identifiés au départ, bien engagés dans la dynamique du vécu du jubilé.

❖ Le Staff de l'Université Saint Thomas d'Aquin, venu livrer à l'Assemblée un bilan synthétique sur la marche de cette Université depuis juin 2023, sous la conduite du professeur Innocent Pierre GUISSOU. Il leur a fait l'état des lieux de l'Université et les défis que celle-ci compte relever.

❖ Mme *Philippa SACKETT*, représentante pays de Catholic relief Services (CRS) et trois de ses collaborateurs : M. Abdoulaye BIKIENGA, directeur adjoint des programmes, Mme Orkiatou ZAMPOU, responsable du leadership local et Mme Francine KANZIE-EPIBOE, Chargée de Communication et du leadership local. Ils ont fait aux évêques un rapport de leurs activités de l'année 2023. Étant donné le contexte de plus en plus difficile doublé d'une raréfaction de ressources, les évêques et leurs hôtes du jour ont échangé sur la manière la meilleure de pouvoir faire plus avec peu de moyens.

❖ Le Secrétaire Général de la CEBN, M. l'abbé Roger OUÉDRAOGO, en fin de mandat, a présenté le rapport moral et financier de sa gestion aux évêques qui l'en ont félicité.

❖ Le Directeur National des Œuvres Pontificales Missionnaires (OPM), M. l'abbé Isidore NOMBRÉ qui a rendu compte à l'Assemblée des nouvelles dispositions en vigueur dans la pratique de ces Œuvres Pontificales Missionnaires.

04 Comme les années précédentes, les évêques ont célébré autour du Nonce Apostolique, à la cathédrale de l'Immaculée Conception de Ouagadougou, une messe à l'intention du Saint Père, le Pape François.

05 Un tour de table sur la vie des diocèses fait ressortir, en matière de sécurité des populations, des accalmies par endroits mais aussi de sérieuses préoccupations dans certaines localités encore sous cloche et qui souffrent toujours des affres du terrorisme doublées de risques de famine.

Les Évêques de la Conférence Épiscopale Burkina-Niger ont conclu leur Assemblée Plénière Ordinaire par la finalisation des nominations dans les Grands Séminaires comme dans certaines autres structures de la CEBN et par quelques questions diverses.

Que par l'intercession de Marie, Reine de la paix et de saint Joseph, Patron de l'Église universelle, les travaux de cette assemblée portent beaucoup de fruits pour le bien de nos Églises et que Dieu accorde à tous la paix et la sécurité.

Fait à Ouagadougou, le 15 juin 2024

Pour les Évêques de la CEBN

Abbé Paul DAH



Chargé de communication de la Conférence